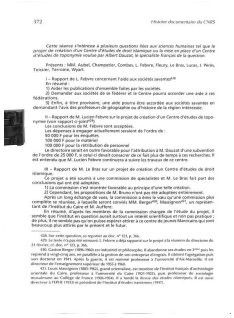

372 *Histoire documentaire du CNRS*

Cette séance s'intéresse à plusieurs questions liées aux sciences humaines tel que le projet de création d'un Centre d'études de droit islamique ou la mise en place d'un Centre d'études de toponymie voulue par Albert Dauzat, le spécialiste français de la question.

Présents : MM. Aubel, Champetier, Cordao, L. Febvre, Fleury, Le Bras, Lucas, J. Perin, Tansier, Terroine, Wyart.

I – Rapport de L. Febvre concernant l'aide aux sociétés savantes[1]
En résumé :
1) Diffusion des publications d'ensemble faites par les sociétés.
2) Demandée aux sociétés de se fédérer et le Centre pourra accorder une aide à ces fédérations.
3) Le Fr. a, à titre provisoire, une aide pouvant être accordée aux sociétés savantes en dehors des publications de géographie ou d'histoire de la région intéressée.

II – Rapport de M. Lucien Febvre sur le projet de création d'un Centre d'études de toponymie (voir rapport ci-joint)[2].
Les conclusions de M. Febvre sont acceptées.
Un dépense à envisager actuellement seraient du l'ordre de :
50 000 F pour le personnel
100 000 F pour le matériel
100 000 F pour la rétribution de personnel
La direction serait en outre l'existée pour l'attribution à M. Dauzat d'une subvention du CNRS de 50 000 F pour le matériel et 50 000 F pour le personnel afin de poursuivre ses recherches. Il est entendu que M. Lucien Febvre continuera à suivre les travaux de ce centre.

III – Rapport de M. Le Bras sur un projet de création d'un Centre d'études de droit islamique.
Ce projet a été soumis à une commission de spécialistes et M. Le Bras fait part des conclusions de cette commission :
1) La commission n'est nullement favorable au principe d'une telle création.
2) Cependant, les propositions de M. Bruno n'ont pas été adoptées entièrement.
Il est entendu que M. Le Bras va reprendre le projet en vue de le présenter à une commission plus complète ce mardis, à laquelle seront convoqués MM. Berger[3], Massignon[4], un représentant de l'Institut du Caire et M. Jouhaud.
Il est entendu que M. Le Bras, en tant que chef de la commission chargée de l'étude du projet, il semble que l'intérêt en question aurait surtout un intérêt scientifique et non pas pratique ; de plus, il ne semble pas qu'on puisse espérer attirer à ce centre de jeunes Marocains qui sont historiquement plus attirés par le présent et le futur.

[1] Sur cette question, se reporter au doc. n° 121, p. 36.
[2] Sur le projet de Albert Dauzat, se reporter à L. Febvre a déjà rapporté sur le projet à la réunion du directoire du 21 février cf. doc. n° 121, p. 36.
[3] Gaston Berger (1896-1960) est industriel et philosophe. Il abandonne ses études en 2ème puis les reprend et obtient une licence de philosophie puis une licence de droit. Il enseigne à la Sorbonne et soutient son doctorat en 1941. Après la guerre, il est nommé professeur à l'université d'Aix-Marseille. Il est directeur de l'enseignement supérieur de 1951 à 1960.
[4] Louis Massignon (1883-1962) est un orientaliste, spécialiste des mystiques chrétiennes et musulmans. Il est directeur à l'EPHE (1931) et président de l'Institut d'études islamiques (1947).

Informations sur le fichier

Nom original : Histoire doc T1_372.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.34 Mo
Dimensions : 1465 x 2018 px

Comment citer cette page

Site Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS).
Consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/files/show/15306

Fichier créé par Valérie BurgosFichier créé le 14/05/2024 Dernière modification le 09/07/2025